



Réserve Naturelle

FORÊT DE NEUHOF-ILLKIRCH

Mise en œuvre du nouveau plan de circulation 2nde phase



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion publique
15 novembre 2022



Introduction

M. **Marc HOFFSESS**, Adjoint à la Maire en charge de la transformation écologique du territoire et conseiller métropolitain

Rappel des règles des échanges :

- Remarques, questions et réponses après la présentation,
- Respect des participants et intervenants,
- Écoute des propositions, on ne coupe pas la parole,
- Respect des idées des autres, il n'y a pas de mauvaises idées
- Pas de jugement
- Mise en mode silencieux du téléphone
- Interventions brèves, sans monopoliser la parole pour permettre à chacun-e de s'exprimer
- Courtoisie : pas d'agressivité, d'insulte, procès d'intention et mises en cause personnelles... afin de préserver le climat serein de cette rencontre

Ordre du jour

1. Une réserve naturelle nationale, c'est quoi ?
2. Zoom sur les réserves strasbourgeoises
3. L'ouverture au public et le processus de participation
4. Le nouveau plan de circulation
5. Les travaux prévus cet hiver
6. La suite

Les intervenants

- **Marc HOFFSESS**

Adjoint à la maire en charge de la transformation écologique du territoire

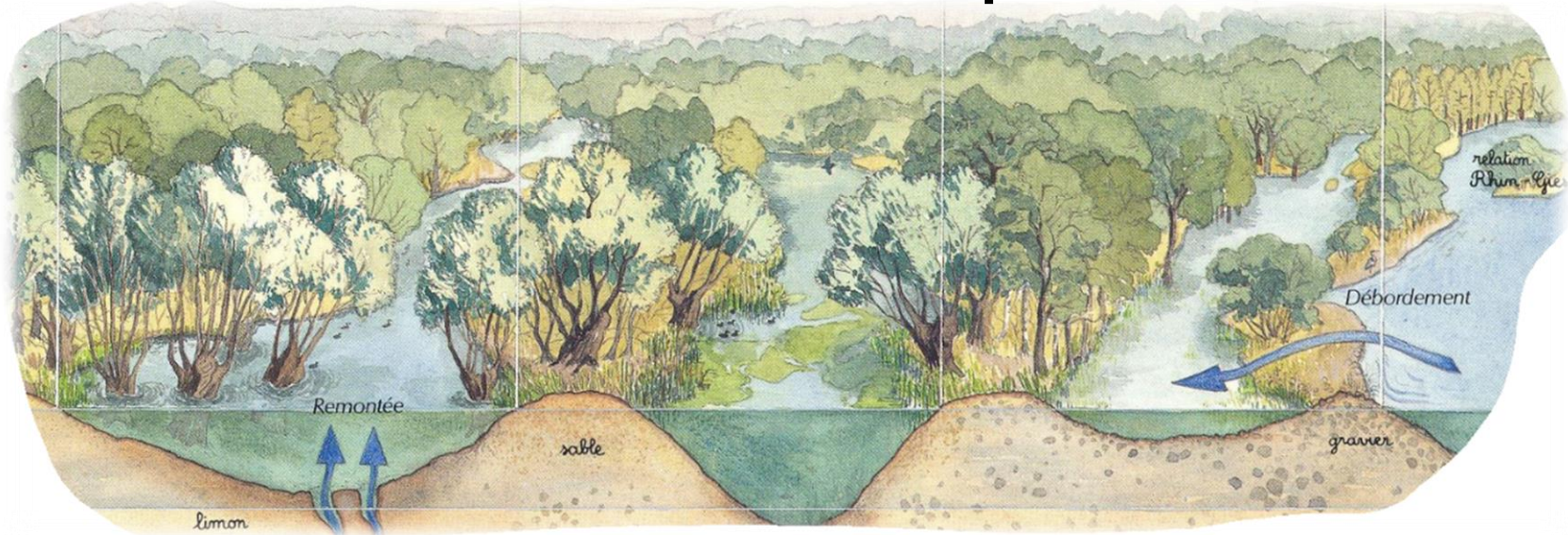
- **Nicolas WOLFF**

DREAL Grand Est

- **Adrien SCHVERER**

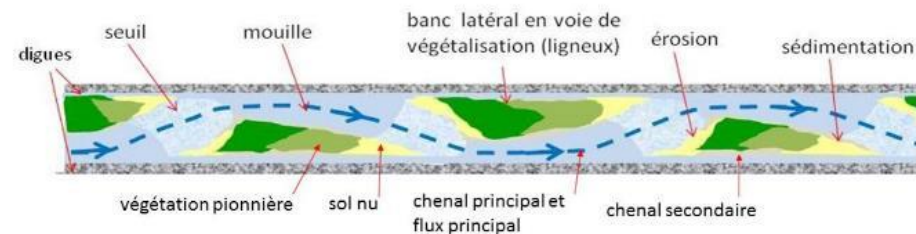
Conservateur de la réserve

Biodiversité maximale entretenue par le Rhin



► L'éco-complexe alluvial rhénan et sa mosaïque d'habitats

- Milieux aquatiques (Rhin et ses difffluences, bras morts, mares, milieux phréatiques...)
- Bancs de graviers
- Roselières et zones humides
- Prairies humides et sèches
- Forêts à bois tendre et à bois durs



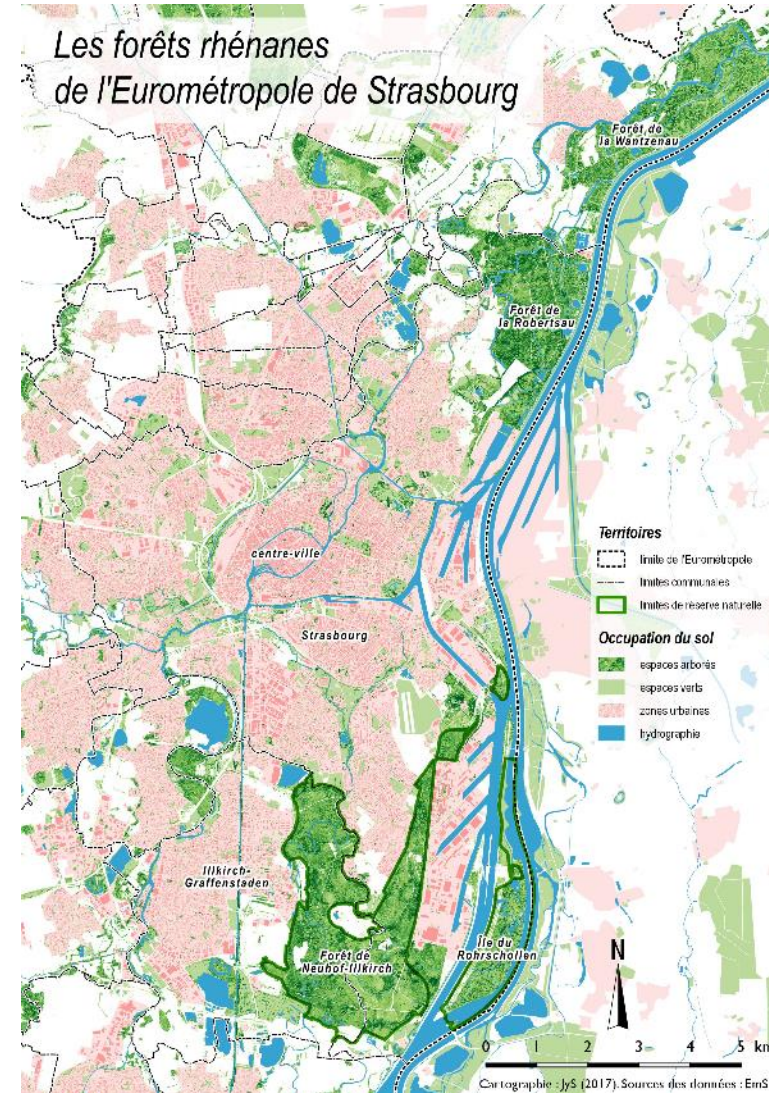
2/ Les réserves strasbourgeoises

Contexte géographique

- ▶ 3 Réserves Naturelles Nationales (RNN):
 - ▶ Île du Rohrschollen (1997) : 309 ha
 - ▶ Forêt de Neuhof-Illkirch (2012) : 945 ha
 - ▶ Forêt de Robertsau-Wantzenau (2020) : environ 750 ha

- ▶ Un site particulier par rapport à l'écologie de la région du Rhin supérieur :
 - ▶ Lieu de confluence historique avec la rivière Ill ;
 - ▶ Rupture de pente du Rhin : changement de style fluvial ;

- ▶ Secteur particulièrement vulnérable en lien avec la pression foncière, les grands travaux hydrauliques et les choix de gestion passés ;

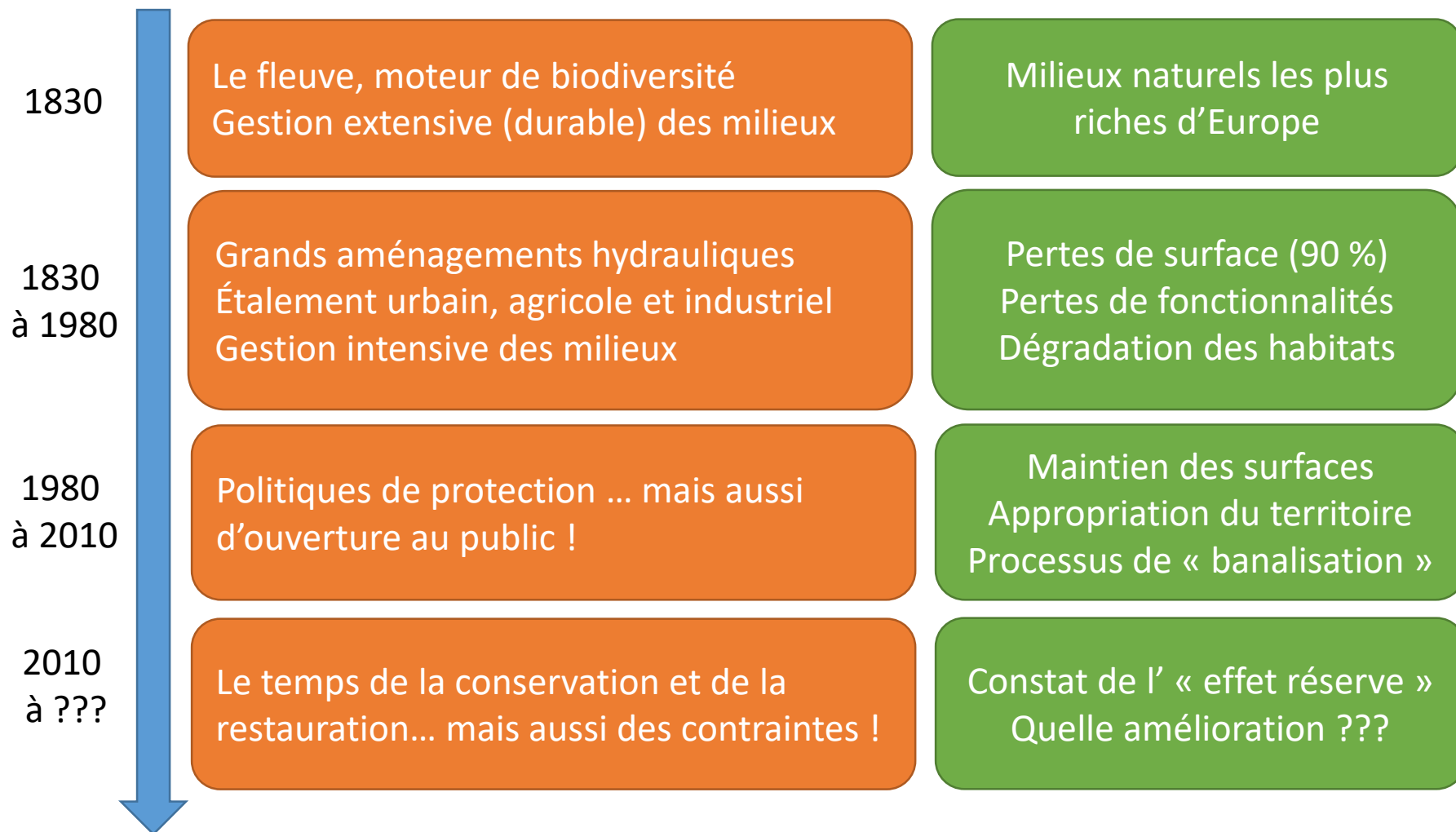


2/ Les réserves strasbourgeoises

Histoire et évolution



Histoire et évolution



2/ Les réserves strasbourgeoises

Stratégie de gestion

- ▶ Laisser faire la nature et accepter qu'elle fasse « différemment » ; ➔ Libre évolution
- ▶ Simuler des perturbations naturelles (fauche, pâture, travaux forestiers...) ; ➔ Gestion patrimoniale
- ▶ Retrouver des perturbations qui « entretiennent » la mosaïque d'habitats. ➔ Restauration des fonctionnalités

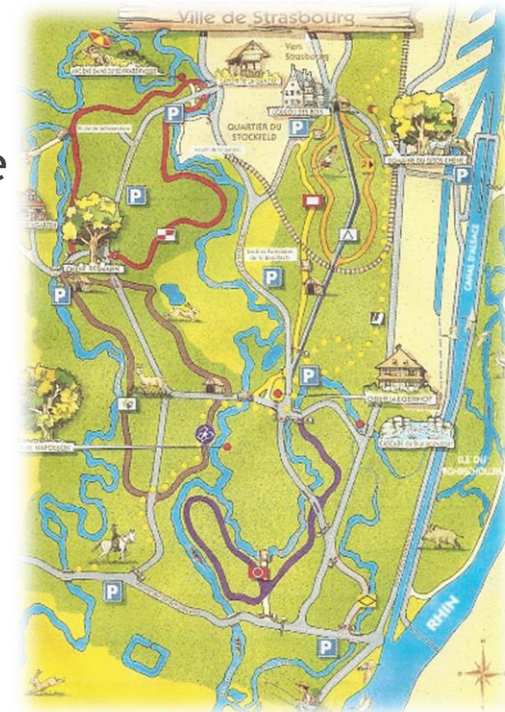


+ objectif parallèle :
Faire comprendre, intéresser et impliquer



Histoire de l'ouverture au public du site

- ▶ **Années 1980** : Abandon de la sylviculture et stratégie d'ouverture au public
 - ▶ Aménagement de sentiers pédagogiques et sportifs, pistes cavalières...
 - ▶ Installation d'équipements (bancs, poubelles, passerelles...)
- ▶ **2011** : Étude de fréquentation => environ 200 000 visiteurs/an, majoritairement des riverains qui fréquentent régulièrement le site



Plan de circulation forêt du Neuhof : 1995



Entrée parcours sportif



Panneaux plan de circulation historique



Passerelle paysagère – chemin du chat sauvage

2012 : Un plan de circulation réglementaire

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Décret n° 2012-1039 du 10 septembre 2012 portant création de la réserve naturelle nationale du massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

TITRE V

RÈGLES RELATIVES À LA CIRCULATION, AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS ET AUX AUTRES USAGES

Art. 17. – I. – Sont autorisées, dans le respect des droits des propriétaires :

1° La circulation des piétons dans la limite des espaces et cheminements identifiés à cet effet dans un plan de circulation intégré au plan de gestion ;

2° La circulation des cyclistes, des cavaliers et des attelages sur les seuls itinéraires identifiés par le plan de circulation intégré au plan de gestion et balisés à cet effet.

3/ Accueil du public et participation

Comment élaborer ce plan de circulation ?

- ▶ 2014 : Désignation du gestionnaire et mise en place de l'équipe
 - ▶ Rédaction du 1^{er} plan de gestion
 - ▶ Craintes d'une « mise sous cloche » et défiance vis-à-vis des contraintes

- ▶ 2018 : Validation du plan de gestion
 - ▶ L'Etat accepte de donner dérogation pour l'élaboration du plan de circulation avec les usagers et riverains
 - ▶ Choix de la Ville de Strasbourg de mener un travail de concertation avec les acteurs, les usagers et les riverains



Sauvetage de grenouilles - école du Stockfeld



Chantier participatif – Lilly France



Ramassage de déchets – enfants du Neuhof

3/ Accueil du public et participation

Processus de concertation

- ▶ Démarche :
 - Février à septembre 2019
 - 6 réunions de concertation + 1 visite de terrain
 - 180 inscrits, 50 à 80 participants réguliers

- ▶ Synthèse :
 - Nouveau plan de circulation
 - Charte de l'utilisateur / du visiteur
 - Cahier de préconisation : *Comment concilier la richesse écologique de la réserve et l'accueil de son public*

- ▶ Sujets dépassant le périmètre de la réserve :
 - Connexions écologiques
 - Lieu d'éducation à la nature
 - Place des usages, fréquentation, mobilité
 - Transition écologique entre ville et réserve
 - Participation citoyenne - conseil des visiteurs










Processus interrompu

4/ Le nouveau plan de circulation



Réserve Naturelle FORÊT DE NEUHOF-ILLKIRCH

-  Limite de la réserve naturelle
-  Cours d'eau
-  Routes ouvertes à la circulation automobile
-  Chemins et sentiers ouverts au public
-  Chemins et sentiers provisoires ouverts au public jusqu'à l'aménagement d'itinéraires de substitution
-  Zones de quiétude
-  Chemin en impasse jusqu'à l'aménagement de l'entrée Reuss

Arrêté préfectoral du 22 décembre 2020

Les effets du stress

- ▶ La faune sauvage a un instinct de survie et de fuite extrêmement fort
- ▶ Chaque dérangement génère un stress important
- ▶ La fréquentation humaine de la réserve sollicite quotidiennement cet instinct de fuite
- ▶ Baisse du système immunitaire = risque d'infections accru
- ▶ Baisse de la reproduction et de survie des petits
- ▶ Plus de temps de vigilance = moins de temps pour se nourrir



Déplacements et abandons des territoire vers des zones moins à risque

Effet répété => Chute des populations

4/ Le nouveau plan de circulation

Zones de quiétudes – une démarche régionale

- Une démarche inscrite dans le cadre du Life Biodiv'Est qui bénéficie de financements européens
- Le **Parc naturel régional des Ballons des Vosges** est site pilote en collaboration avec le Parc naturel régional des Ardennes
- L'objectif est la mise en place de **50 zones de quiétude** à travers le Grand Est (60 000 ha supplémentaires minimum)



4/ Le nouveau plan de circulation

Création de zones de quiétudes

RNN forêt de Neuhof-Ilkirch

- ▶ Définition lors des ateliers de 2019
 - ▶ Zone de quiétude = surface de la réserve située à au moins 100 m d'un espace ouvert au public
 - ▶ Utilisation d'un animal totem particulièrement farouche : l'Autour des palombes

- ▶ Résultat du nouveau plan de circulation - à terme
 - ▶ Augmentation de 20 % pour arriver à 50 % de la surface de la réserve naturelle
 - ▶ Intérêt indirect pour tout l'écosystème avec la libre évolution forestière



Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)



Zones de quiétude

4/ Le nouveau plan de circulation

Un intérêt pour les usagers et visiteurs

- ▶ 38 km de voies ouvertes au public, de nombreuses possibilités de promenades et parcours
- ▶ Mise en place d'un plan d'entretien des infrastructures
- ▶ Balisage du réseau de chemins
- ▶ Mise en place d'équipements pédagogiques et développement de sentiers de découverte
- ▶ Aménagement de lieux de pause et d'observation de la nature
- ▶ Déploiement de l'offre d'animation



Entretien des infrastructures
Exemple de la passerelle des Dames

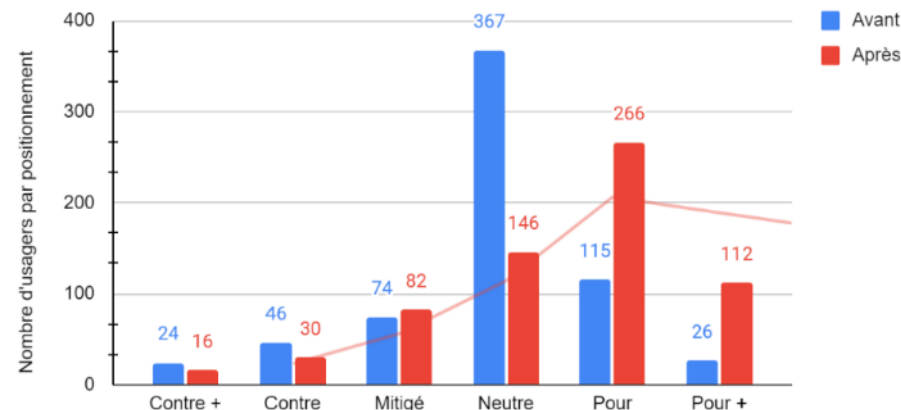
Mise en œuvre – Phase 1 *Information et sensibilisation*

- ▶ Inauguration des 1^{ers} panneaux et conférence de presse le 17 janvier 2022
- ▶ Fermeture physique de chemins et installation des panneaux Zone de quiétude
- ▶ Sensibilisation des usagers et visiteurs
 - ▶ 2 étudiantes en services civiques
 - ▶ 652 personnes sensibilisées : + de 60% de riverains, 55 % âgés de 50+, 60 % usagers réguliers
 - ▶ Explication du plan de circulation et des *Zones de quiétude*, analyse du positionnement des usagers

22 décembre 2020 :
approbation du plan de circulation par arrêté préfectoral



Installation de panneaux « Zone de quiétude »



Positionnement des usager vis-à-vis du plan de circulation
avant/après explications

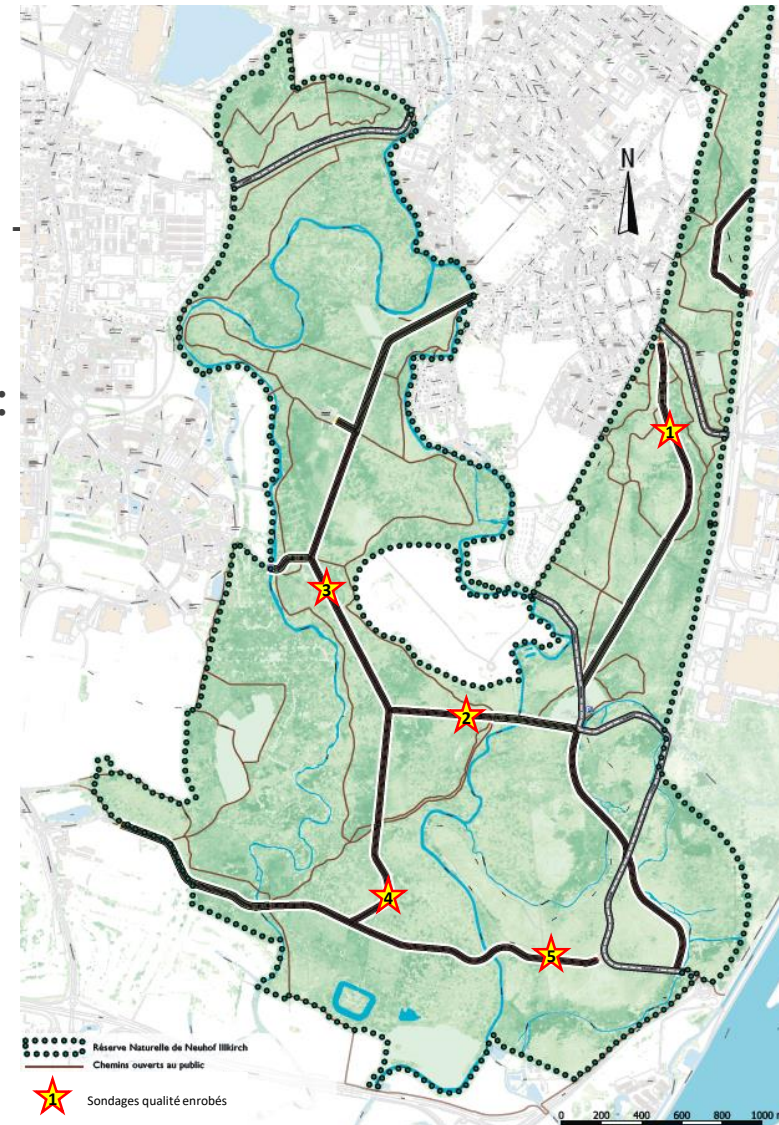
4/ Le nouveau plan de circulation

Mise en œuvre – Phase 2 *Dépollution et transformation*

- ▶ Projet sélectionné pour un budget de 440 000 € - Financement par l'Etat (80 %) et la ville de Strasbourg (20%)
- ▶ État des lieux réalisé sur l'ensemble du linéaire :
 - ▶ 8,5 km, soit 55 000 m² fermée à démanteler
 - ▶ 3,2 km, soit 21 000 m² ouverts à transformer
- ▶ Réalisation de sondages et analyses des compositions

	Matériau	Épaisseur (cm)	Présence amiante	Somme des HAP (mg/kg M.S)
Sondage 1	Enrobés	5	NON	30,6
	Hérisson	12		
	0/60	12		
Sondage 2	Enrobés/Hérisson	7	NON	69,1
	0/60	16		
Sondage 3	Enrobés/Hérisson	7	NON	4900
	0/60	22		
Sondage 4	Enrobés/Hérisson	5	NON	6600
	0/60	23		
Sondage 5	Enrobés	30	NON	<0,50
	0/60	80		
	Sable	50		

Pollution hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)



Diagnostic de qualité des enrobés dans la réserve

Tronçons concernés – 4 niveaux d'intervention

- ▶ Démantèlement complet avec restitution à la libre évolution : arrachage avec évacuation puis traitement (pour matériaux pollués) ;
- ▶ Arrachage et évacuation des éléments imperméables avec traitement des pollutions puis transformation :
 - ▶ Chemin paysager ouvert au public (multimodal)
 - ▶ Chemin paysager piéton + piste cavalière
 - ▶ Chemin de service fermé au public

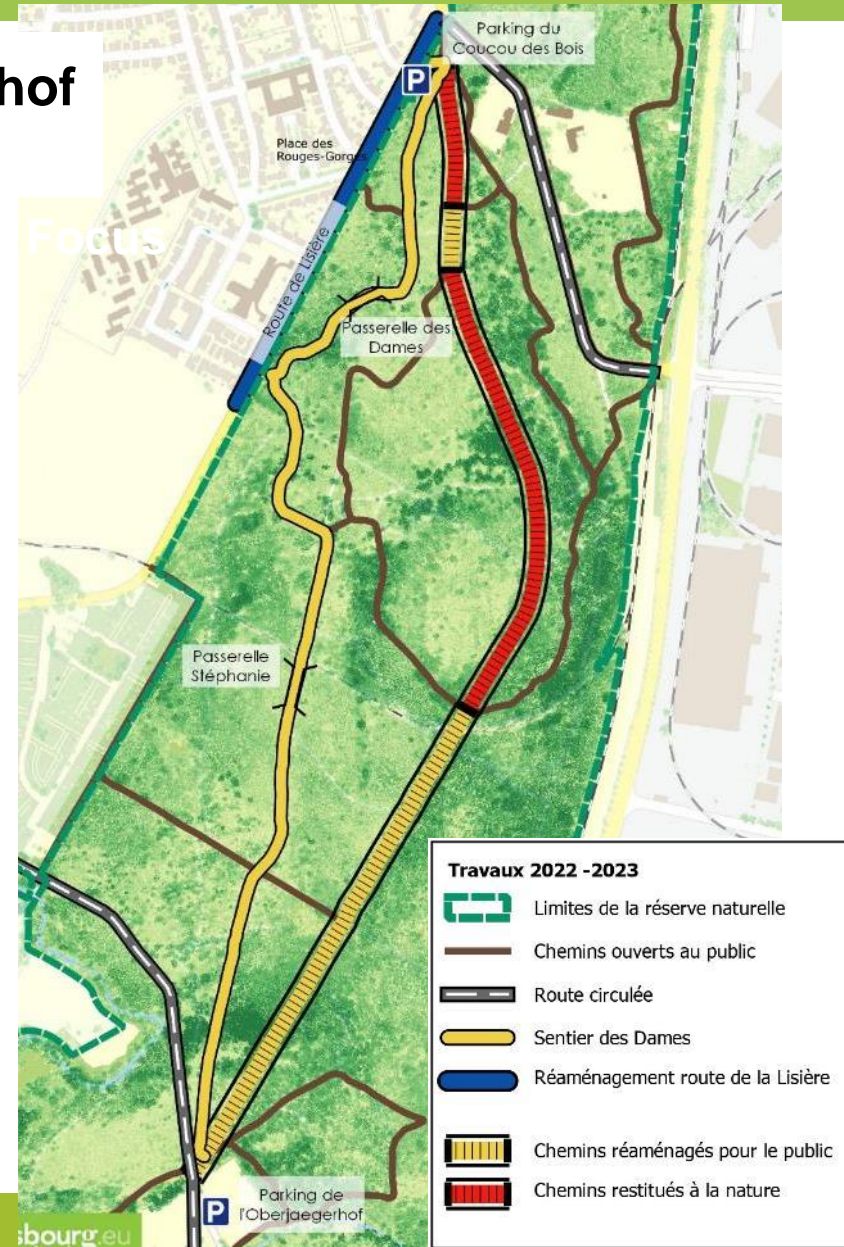


Tronçons de chemins pouvant être démantelés/transférés en 2022/2023

Mais maintien des itinéraires provisoires !

Secteur Coucou des bois – Oberjaegerhof *Application conclusions concertation 2019*

- ▶ Requalification sentier des Dames pour le confort des cycles - fin 2022 (*en cours*)
 - ▶ Réfection des 2 passerelles
 - ▶ Réfection de la couche de surface
- ▶ Dégoudronnage et transformation d'une partie du Chemin du Roi - début 2023
 - ▶ Désimperméabilisation par décapage des enrobés et dépollution des HAP
 - ▶ Aménagement des tronçons à transformer pour conserver l'accès du public et intégrer une piste dédiée aux cavaliers
- ▶ Réaménagement route de la lisière et création d'une contre allée piétonne - 2023



6/ Poursuite du travail

Les sujets restant à définir

Reprise du processus de participation

- ▶ La catégorisation et le niveau d'entretien pour chaque sentier de la réserve
- ▶ La question de l'installation d'équipements (tables, bancs, poubelles...)
- ▶ Le déploiement du 1^{er} parcours pédagogique
- ▶ Une réflexion sur la conciliation des usages

Et bien d'autres sujets pour concilier protection du patrimoine et accueil !



Questions / Réponses



Merci de votre attention

Vos contacts

- Service des espaces verts et de nature

+33 (0)3 68 98 51 02

- Direction de territoire

+33 (0)3 68 98 51 32